

BTS Électrotechnique

(En contrat d'apprentissage)



BTS
ELT

Conditions Générales : Formation destinée à des jeunes de 16 à 25 ans révolus, titulaires d'un baccalauréat. Le candidat doit signer un contrat à durée déterminée d'une durée de deux ans, correspondant à la période de formation. L'inscription en Centre de Formation est conditionnée par une embauche préalable. L'apprenti a un statut de salarié : il effectue l'horaire hebdomadaire légal, bénéficie des congés payés et perçoit une rémunération de 41 % à 61 % du SMi selon son âge et son ancienneté.

Formation : L'apprentissage permet au jeune d'acquérir une qualification sanctionnée par le diplôme du BTS et une expérience professionnelle en entreprise. Le temps de travail est réparti entre le centre de formation JEANNE D'ARC et l'entreprise d'accueil.

Enseignement :

- Un enseignement général solide
- Des missions professionnelles préparatoires en entreprise
- Un accompagnement individualisé.

Demande d'inscription : Les dossiers d'inscription sont à retirer à partir de mi-février en téléphonant, en écrivant ou en vous déplaçant au secrétariat du CFA/CFC.

Vous pouvez également enregistrer votre demande de dossier d'inscription en vous connectant sur notre site.

Un entretien avec le responsable de section validera votre candidature.

Sélection via le portail unique :

www.parcoursup.fr

Conditions d'admission : Être titulaire d'un baccalauréat :

- Technologique STI2D
- Professionnel MELEC
- Général S option SI

Rythme de la formation : La formation se déroule par séquences alternées de 2 semaines en entreprise et de 2 semaines en centre de formation. Au total, le jeune est 47 semaines en CFA et 57 semaines en entreprise.

Débouchés : Ce BTS permet d'accéder à des postes de :

- Technicien de maintenance
- Chargé d'affaires
- Technicien d'essais
- Technicien qualité
- Responsable de chantier
- Technicien chargé d'études
- Technico-commercial
- Technicien contrôleur de conformité des installations et des équipements
- Technicien d'agence
- Technicien méthodes / industrialisation.



À savoir

Dans le cadre de la nouvelle réforme professionnelle, le CFA/CFC Jeanne d'Arc propose d'accompagner les projets d'évolution professionnelle des salariés en utilisant le CPF (Compte Personnel de Formation). Nous pouvons mettre en œuvre tout type de plan de formation correspondant à notre offre de formation.

Les + de Jeanne d'Arc

- > *Accompagnement individuel au sein des entreprises*
- > *Réalisation d'un projet de mise en lumière des bâtiments.*

Après le BTS ELT

À Jeanne d'Arc :

- > BAC+3 : responsable en éco-éclairage (voir P 28-29)

Université :

- > Licence professionnelle École d'ingénieur

Vie active.

Formation BTS ELT par apprentissage	1 ^{re} année	2 ^e année
Culture générale et expression	3 h 30	3 h
Mathématiques	5 h 30	3 h 30
Anglais	2 h	2 h
Étude des constructions	4 h	3 h
Sciences appliquées	10 h	9 h
Essai de systèmes	4 h	6 h
Génie électrique	8 h	8 h
Suivi d'activités	-	2 h